



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

6 septembre 2022

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le mardi 6 septembre 2022 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également la conseillère Katherine Dubois et les conseillers André Bussière, Clifford Lancaster, Charles Mallette et Gérard Tremblay. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que le directeur général adjoint, Louis-Philippe Caron, sont également présents. Le maire suppléant, Guy Boutin est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 6 septembre 2022 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des organismes et période de questions
 - 3.1 M^{me} Sandra Roberts – Place René-Thibault - Enseigne de train
 - 3.2 M. André Desfossés – Mention dans la revue du Canadien National
 - 3.3 Mme Sylvie Gagné – Lots disponibles pour construction
 - 3.4 M. Denis Marchand – Consultation pour le projet Belval
 - 3.5 M. Alain Fortier – Rue Adams - Poussière
4. Urbanisme
 - 4.1 3, rue Wood – PIIA-5 – Peinture toiture
 - 4.2 373, rue Principale Nord – Subvention revêtement
 - 4.3 438, rue Principale Nord – PIIA-5 – Escalier de secours
 - 4.4 Lot numéro 6 126 887 – Lotissement – Dérogation mineure
5. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
6. Service récréatif
 - 6.1 DuBois Chemicals Canada – Analyses annuelles de la Legionella - Proposition
 - 6.2 Signalisation Kalitec inc. – Politique MADA - Signaux lumineux – Soumissions reçues
 - 6.3 Parc Gouin – Aménagement de pistes de vélos de montagne, d'une glissade sur neige et d'un parcours d'hébertisme
7. Administration – Direction générale
 - 7.1 Règlement numéro 307 modifiant l'article 10 du règlement de zonage numéro 108 sur les définitions spécifiques pour modifier la définition d'enseigne à plat – Adoption du deuxième projet de règlement
 - 7.2 Nvira - Lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887 - Décontamination - Soumission
 - 7.3 NovoSST – Mutuelles à performance Novo pour l'année 2023



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 7.4 J.P. Cadrin & Ass. inc. - Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2023
 - 7.5 Ministère des Affaires municipales et de l'habitation - Programmation de la TECQ – 2022-2023
 - 7.6 Poste de journalier-chauffeur - M. Bobby Bédard – Embauche
 - 7.7 Énergère inc. – Contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes – Proposition
 - 7.8 Règlement numéro 311 décrétant une dépense de 164 000 \$ et un emprunt de 164 000 \$ pour procéder à la conversion des luminaires de rues – Avis de motion et dépôt du projet de règlement
 - 7.9 Rapport annuel 2021 sur le Règlement de gestion contractuelle - Dépôt
8. Police, incendies et sécurité civile
9. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 9.1 M^{me} Florence Côté-Fortin – Circulaires non sollicitées - Demande
 - 9.2 Journal Actualités-L'Étincelle - 40^e anniversaire du Centre d'Art de Richmond – Offre de publicité
10. Correspondances diverses
- 10.1 Carrefour jeunesse emploi de Richmond et Drummond-Bois-Francis – Trio étudiant Desjardins pour l'emploi - Gala du mérite étudiant - Invitation
 - 10.2 Municipalité de Saint-Claude - Bison en Fête - Invitation
 - 10.3 Maison de La Famille Les Arbrisseaux – Inauguration – Invitation
 - 10.4 Senior Wellness Wednesdays - Invitation
11. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 11.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
 - 11.2 Liste des chèques et dépôts directs à émettre
 - 11.3 Factures à approuver
12. Affaires nouvelles
- 12.1 Expo agricole de Richmond
 - 12.2 Un après-midi cirque - Félicitations
13. Levée de la réunion

1. – OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2022-09-06-01

2. – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

3. – PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

3.1 – Mme Sandra Roberts – Place René-Thibault – Enseigne de train

Mme Roberts précise que son projet d'enseigne de train, à la Place René-Thibault, ne comportera qu'une seule enseigne et que les coûts ont été révisés à la hausse. Le maire lui mentionne que le conseil a déjà autorisé des investissements dans ce projet et que le conseil se penchera sur la demande supplémentaire.

3.2 – M. André Desfossés – Mention dans la revue du Canadien National

M. Desfossés fait part aux membres du conseil que l'honneur de recevoir la médaille du Lieutenant-gouverneur a été souligné dans le bulletin des retraités du Canadien National de même que le travail bénévole de M. Arthur St-Hilaire auprès de la Société St-Patrick de Richmond. Le maire souligne qu'ils sont deux excellents ambassadeurs pour la région de Richmond.

3.3 – Mme Sylvie Gagné – Lots disponibles pour construction

Mme Gagné souhaite savoir si la Ville a des terrains pour la construction résidentielle outre ceux d'Investissements Capital IV. Le maire lui mentionne que malheureusement non, les seuls terrains qui restent sont des propriétés privées.

3.4 – M. Denis Marchand – Consultation pour le projet Belval

M. Marchand demande au maire si le conseil a l'intention de faire une consultation concernant le projet immobilier qui se réalisera sur les terrains des anciennes écoles. Le maire lui répond qu'une présentation du projet devrait être faite par le promoteur.

3.5 – M. Alain Fortier – Rue Adams - Poussière

M. Fortier tient à faire part de sa satisfaction concernant le nettoyage du sable sur le terrain des écoles qui se retrouvait sur la rue Adams lors des fortes pluies.



4. - URBANISME

2022-09-06-02

4.1 – 3, rue Wood – PIIA-5 – Peinture toiture

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 3, rue Wood souhaite repeindre la toiture du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement numéro 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance du permis au propriétaire du 3, rue Wood afin qu'il repeigne sa toiture, le tout selon les documents déposés auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2022-09-06-03

4.2 - 373, rue Principale Nord – Subvention revêtement

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 373, rue Principale Nord a effectué des travaux de rénovation en façade de son immeuble;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire avait formulé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de revitalisation du cadre bâti prévoyant une aide financière maximale de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués en conformité avec le règlement;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande le versement de l'aide financière;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 10 000 \$ au propriétaire du 373, rue Principale Nord dans le cadre du programme de revitalisation du centre-ville. (Adoptée)

2022-09-06-04

4.3 – 438, rue Principale Nord – PIIA-5 – Escalier de secours

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 438, rue Principale Nord souhaite installer un escalier de secours à l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les exigences du règlement numéro 76 sur les PIIA;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance du permis visant la construction et l'installation d'un escalier de secours au 438, rue Principale Nord, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

4.4 – Lot numéro 6 126 887 – Lotissement - Dérogation mineure

Ce point est reporté à une prochaine assemblée.

5. - VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

6. - SERVICE RÉCRÉATIF

2022-09-06-05

6.1 – DuBois Chemicals Canada inc. – Analyses annuelles de la Legionella - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de DuBois Chemicals Canada inc. pour effectuer les analyses mensuelles de la Legionella à l'aréna, au montant de 4 800 \$, taxes en sus, le tout selon leur proposition.

(Adoptée)

2022-09-06-06

6.2 – Signalisation Kalitec inc. – Politique MADA – Signaux lumineux – Soumissions reçues

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission de Signalisation Kalitec inc. au montant de 42 865,50 \$, taxes en sus, pour l'achat de panneaux de signalisation lumineux; ledit achat étant admissible à une aide financière du ministère des Transports du Québec au montant maximal de 22 801 \$, à prévoir au budget de l'exercice financier 2023. (Adoptée)

2022-09-06-07

6.3 – Parc Gouin – Aménagement de pistes de vélos de montagne, d'une glissade sur neige et d'un parcours d'hébertisme

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à la majorité des conseillers de réaliser le projet dans son entier. Les conseillers Bussière et Mallette votent contre la résolution.

(Adoptée à la majorité)



7. – ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2022-09-06-08

7.1 – Règlement numéro 307 modifiant l'article 10 du règlement de zonage numéro 108 sur les définitions spécifiques pour modifier la définition d'enseigne à plat – Adoption du deuxième projet de règlement

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 307 modifiant l'article 10 du règlement de zonage numéro 108 sur les définitions spécifiques modifiant la définition d'enseigne à plat.
(Adoptée)

2022-09-06-09

7.2 – Nvira – Lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887 – Décontamination - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la firme Nvira à effectuer la caractérisation environnementale des sols complémentaires sur les lots numéros 6 126 885, 6 126 886 et 6 126 887, et ce, pour la somme de 3 914 \$, taxes en sus, le tout selon leur proposition numéro ENV-220545. (Adoptée)

7.3. Novo SST – Mutuelles à performance Novo pour l'année 2023

Le directeur fait part du classement de la municipalité dans les Mutuelles à performance Novo pour l'année 2023, à savoir Novo Excellence. Le directeur mentionne que c'est la première fois, depuis de nombreuses années, que nous atteignons ce niveau de classement. Les élus en profitent pour féliciter l'ensemble des employés municipaux.

2022-09-06-10

7.4 – J.P. Cadrin & Ass. inc. - Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2023

Le directeur général dépose le rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2023 reçu de la firme d'évaluation J.P. Cadrin & associés inc.

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de prendre acte du dépôt du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2023, tel que préparé par la firme d'évaluation J.P. Cadrin et Ass. inc., et d'autoriser ladite firme à transférer ledit rôle d'évaluation foncière au Service de sécurité incendie de la région de Richmond ainsi qu'au Centre d'appels d'urgence de Chaudières-Appalaches (CAUCA) afin qu'elle puisse mettre à jour sa base de données. (Adoptée)

2022-09-06-11

7.5 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programmation de la TECQ – 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution. (Adoptée)

7.6 – Poste de journalier-chauffeur – M. Bobby Bédard - Embauche

Le directeur informe les membres du conseil que M. Bobby Bédard a été embauché à titre de journalier-chauffeur pour le Service des travaux publics, parcs et immeubles.

7.7 – Énergère inc. – Contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes - Proposition

CONSIDÉRANT QUE l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (ci-après « FQM ») une entente ayant pour but l'achat de

2022-09-06-12



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation et les services écoénergétiques et de conception (ci-après l'« Appel d'offres ») au bénéfice des municipalités qui désiraient participer à l'achat regroupé en découlant;

CONSIDÉRANT QU'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vu adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l'Appel d'offres de la FQM;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adhéré au programme d'achat regroupé découlant de l'Appel d'offres puisqu'elle a conclu une entente à cette fin avec la FQM en date du 26 février 2021 (ci-après l'« Entente »);

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu d'Énergère inc. une étude d'opportunité qui a été raffinée et confirmée par une étude de faisabilité datée du 9 août 2022 décrivant les travaux de conversion des luminaires de rues au DEL ainsi que leurs coûts, tout en établissant la période de récupération de l'investissement (l'« Étude de faisabilité »);

CONSIDÉRANT QUE l'Étude de faisabilité fait également mention de mesures accessoires s'ajoutant au prix unitaire maximum soumis par Énergère inc. dans le cadre de l'Appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les frais découlant des mesures accessoires doivent être engagés pour des prestations ou biens supplémentaires devant être fournis pour assurer l'efficacité des travaux de conversion;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de ces mesures accessoires constituent des accessoires aux prestations devant être rendues par Énergère inc. dans le cadre de l'Appel d'offres et n'en changent pas la nature et doivent, par conséquent, être considérées comme une modification au contrat en vertu de l'article 6.9 de l'Appel d'offres et de l'article 573.3.0.4 de la Loi sur les cités et villes;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la réalisation des travaux de construction découlant de l'Étude de faisabilité;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

QUE le conseil est autorisé à octroyer un contrat à Énergère inc. afin que soient réalisés les travaux de conversion de luminaires de rues au DEL et les services connexes prévus à l'Appel d'offres et à l'Étude de faisabilité reçue par la Ville ;

QUE le directeur général ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer, pour le compte de la Ville, un contrat avec Énergère inc. en utilisant le modèle prévu à l'Annexe 4 de l'Appel d'offres, sous réserve d'adaptations, et tout addenda concernant la réalisation des mesures accessoires prévues à la présente résolution et qu'ils soient autorisés à accomplir toute formalité découlant de l'Appel d'offres ou de ce contrat, tel que modifié par addenda, le cas échéant;

QUE le conseil est autorisé à déboursier une somme de **141 400,16 \$**, plus les taxes applicables, découlant du contrat;

QUE la dépense visée par la présente résolution soit acquittée par règlement d'emprunt ;

QUE l'approbation du conseil est conditionnelle à l'obtention de l'approbation ministérielle pour le règlement d'emprunt n° 311. (Adoptée)

2022-09-06-13

7.8 – Règlement numéro 311 décrétant une dépense de 164 000 \$ et un emprunt de 164 000 \$ pour procéder à la conversion des luminaires de rues - Avis de motion et dépôt du projet de règlement

Le conseiller Bussière donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 311 décrétant un emprunt de 164 000 \$ pour l'exécution des travaux de conversion des luminaires de rues au DEL et dépose le projet du règlement numéro 311 décrétant un emprunt de 164 000 \$ pour l'exécution des travaux de conversion des luminaires de rues au DEL.

7.9 – Rapport annuel 2021 sur le Règlement de gestion contractuelle - Dépôt

Le directeur général présente et dépose son rapport annuel 2021 sur le Règlement de gestion contractuelle en soulignant les contrats de moins et de plus de 105 700 \$ ayant fait l'objet de mandat au cours de l'année 2021.

8. – POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

9. - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

9.1 – Mme Florence Côté-Fortin – Circulaires non sollicitées - Demande

Ce point est reporté à une prochaine assemblée.

9.2 – Journal Actualités-L'Étincelle – 40^e anniversaire du Centre d'art de Richmond – Offre de publicité

Après discussion, les élus conviennent de ne pas donner suite à cette offre.

10. - CORRESPONDANCES DIVERSES

10.1 – Carrefour jeunesse-emploi de Richmond et Drummond-Bois-Francis – Trio étudiant Desjardins pour l'emploi – Gala du mérite étudiant - Invitation

Le directeur dépose un courriel de Carrefour jeunesse-emploi de Richmond et Drummond-Bois-Francis invitant à participer au Gala du Mérite étudiant de Richmond qui se tiendra le 14 septembre prochain.

2022-09-06-14

10.2 – Municipalité de Saint-Claude – Bison en Fête - Invitation

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de deux billets pour un montant de 150 \$ et de déléguer les conseillers Tremblay et Mallette pour participer à l'événement. (Adoptée)

10.3 – Maison de La Famille Les Arbrisseaux – Inauguration - Invitation

Le directeur dépose une invitation reçue de La Maison de la Famille Les Arbrisseaux invitant à assister à l'inauguration de sa nouvelle maison. Le maire sera présent à l'événement qui se tiendra le 30 septembre prochain.

10.4 – Senior Wellness Wednesdays - Invitation

Le directeur dépose un courriel invitant au lancement des mercredis du bien-être des aînés (Senior Wellness Wednesdays), organisé par le partenariat entre le CLC de Richmond, Danville et Drummondville et l'Association des Townshippers, qui se tiendra le 14 septembre prochain.

11. - APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2022-09-06-15

11.1 - Liste des chèques et dépôts directs émis



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 112 210,43 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques datée du 1^{er} septembre 2022.

(Adoptée)

2022-09-06-16

11.2 - Liste des chèques et dépôts directs à émettre

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 101 149,34 \$ tel qu'il appert à la liste des dépôts directs datée du 1^{er} septembre 2022.

(Adoptée)

2022-09-06-17

11.3 – Factures à approuver

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 96 595,11 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

(Adoptée)

6 SEPTEMBRE 2022

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
WSP	TRAVAUX AVANT PROJET - RUE COLLEGE S	4 950,00	5 691,26
	SUPPORT ANNUEL - NosACTIFS	4 575,00	5 260,11
ELECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	REEMPLACEMENT CONTRÔLE AUTOMATE EXISTANT	18 965,00	21 805,01
9091-3617 QUEBEC INC.	TONTE DE PELOUSE - 3E VERSEMENT	4 430,00	5 093,39
JIM CODDINGTON	MG20 - 0 3/4 GRAVIER	4 842,54	5 567,71
PAVAGE VEILLEUX	ASPHALTAGE	22 230,39	25 559,39
ENERGENIA	DIAGNOSTIC ENERGETIQUE	18 100,00	20 810,48
SINTRA	ASPHALTAGE	6 345,40	7 295,63
	ASPHALTAGE	4 609,98	5 300,33
KEMIRA	ALUM	7 546,80	8 676,93
GRAND TOTAL		96 595,11	111 060,24



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

12. - AFFAIRES NOUVELLES

12.1 – Exposition agricole de Richmond

Le conseiller Lancaster rappelle que l'exposition agricole se déroule cette fin de semaine.

12.2 – Un après-midi cirque - Félicitations

Le maire adresse ses félicitations aux organisateurs de l'événement « un après-midi cirque » qui a connu un franc succès pour sa deuxième édition samedi dernier.

2022-09-06-18

13. - LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 13, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)

Maire

Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 769.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
greffier-trésorier